

C'est à résoudre ces problèmes que M. Bruel a dépensé la meilleure partie de ses efforts. Une autre de ses préoccupations a été de réunir tous les titres qui se trouvaient autrefois dans le chartrier bourguignon. Les recherches assidues de M. Bernard ne lui ont laissé que « peu de pièces à glaner après lui (1). » Cependant la découverte de plusieurs recueils de chartes originales de Cluny a permis au nouvel éditeur d'améliorer un assez grand nombre de textes et d'ajouter quelques actes nouveaux à la collection d'une si prodigieuse richesse réunie par M. Bernard.

Les sources de cette collection sont décrites avec une grande netteté dans la préface de M. Bruel. Nous y renvoyons le lecteur. On y verra aussi, dès la première page, l'hommage empressé rendu par le nouvel éditeur à son prédécesseur (2). Une introduction étendue devait figurer en tête du premier volume des Chartes de l'abbaye de Cluny. M. Bruel s'était proposé d'y donner un résumé de toutes les notions relatives à la paléographie, à la diplomatique, à la chronologie, au droit, à la langue et à l'histoire proprement dite, qui découlait de l'examen approfondi de ses textes. « Mais comme ce travail, pour être complet « et ne pas donner lieu à des répétitions ultérieures, « doit embrasser tous les actes de la période Carolin-
« gienne qui ne se terminera qu'avec le second volume, « il a paru préférable de renvoyer à celui-ci le tableau « dont nous venons de parler (3) ».

Le volume que nous présentons aux lecteurs de la Revue du Lyonnais contient près de 900 pièces appartenant

(1) *Recueil des Chartes de l'Abbaye de Cluny*, Préface de M. Bruel, p. 6 du tirage à part.

(2) *Recueil des Chartes de l'Abbaye de Cluny*, Préface de M. Bruel, p. 5 du tirage à part.

(3) — p. 5.